



Communiqué  
À tous les médias  
Pour diffusion immédiate

## **Françoise Bertrand nommée coprésidente de la Commission nationale sur la participation au marché du travail**

Québec, le 30 mars 2010 – Dans le discours du budget 2010-11, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'une Commission nationale sur la participation au marché du travail dont une coprésidence sera assumée par Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, et l'autre par monsieur Gilles Demers, sous-ministre à la retraite.

Madame Bertrand a contribué à maintes reprises au débat sur la question. Elle a entre autres siégé au comité sur le vieillissement de la main-d'œuvre dans le cadre des travaux de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), au comité des finances publiques du Forum des générations. Elle a aussi été membre du Groupe d'experts sur les travailleurs âgés mis sur pied par le gouvernement fédéral en 2007 et dont le rapport a été rendu public en 2009.

« À la FCCQ, depuis plus de deux ans nous travaillons sur les questions de pénurie de main-d'œuvre. C'est devenu une obsession pour les entreprises du Québec. Avec la natalité, l'immigration et une meilleure formation, le maintien en emploi des travailleurs d'expérience est un élément clé de la solution, » estime Françoise Bertrand.

« La retraite à 65 ans a été fixée alors que l'espérance de vie était inférieure de 70 ans. Il dépasse aujourd'hui 80 ans. On est en santé et productif plus longtemps, » conclut-elle.

Cette commission a pour mandat d'identifier les moyens à la disposition du gouvernement pour freiner ou renverser l'impact des changements démographiques sur l'économie, les programmes sociaux et la qualité de vie des Québécois. Elle fera rapport à l'automne 2011.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 155 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Pour information :

Bruno-Serge Boucher  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
514-717-4101 (cellulaire)  
bruno-serge.boucher@fccq.ca